

Gatineau, le 05 octobre 2022

KAMGA FOAMOUHOUE, VENUS NELLY
B.P 366 NIAMEY
NIAMEY,
NIGER

Demande d'admission : **231-0691**
Date de naissance : 2005-03-28

Objet : **Avis d'admission**

Bonjour Venus Nelly,

Nous avons le plaisir de confirmer ton admission à temps plein au Cégep de l'Outaouais – **Campus Gabrielle Roy**.

Session :	Automne 2023
Programme :	Technologie d'analyses biomédicales (140.C0)
Durée du programme :	3 ans
Date de début des cours :	21 Août 2023
Date de fin prévue :	31 juillet 2026
Programme exigeant un examen médical :	Oui - Activités ou stages en présence de personnes vulnérables
Programme comprenant un stage obligatoire :	Oui – Permis de travail requis : 585 heures - Effectué en milieu adapté et propice à l'assimilation ainsi qu'à la mise en pratique des notions théoriques du programme - Essentiel à l'obtention du diplôme de tout étudiant
Mode d'enseignement du programme :	Présentiel; nécessite une présence en personne pour débiter le programme d'études.
Droits de scolarité :	≈ 10 533 \$ par session (frais établis par le Ministère sujets à changement)
Droits afférents :	≈ 169 \$ par session (frais établis par le Collège sujets à changement)
Frais d'assurance :	≈816\$ par année – Aucun frais sur présentation de la carte RAMQ
Numéro d'établissement désigné :	O19359201757

Cet avis d'admission t'est remis pour te permettre de **débiter dès maintenant** les procédures pour obtenir les documents nécessaires à tes études au collégial.

- 1- **Le Certificat d'acceptation du Québec (Niveau collégial)**. Selon l'état de ton dossier, si tu n'as pas déjà un Certificat de sélection ou d'acceptation du Québec (CSQ ou CAQ), il faut demander un *Certificat d'acceptation du Québec* (CAQ) à l'aide du formulaire disponible à l'adresse www.micc.gouv.qc.ca.
- 2- **L'examen médical**. S'il est indiqué qu'un examen médical est exigé dans ton programme, il doit être réalisé au préalable pour obtenir un permis d'études sans restriction en ce sens. Consulte l'adresse suivante pour les détails <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/medical-police/examens-medicaux.html>.
- 3- **Le permis d'études et le permis de travail C32 — Deux documents distincts**. Ensuite, dès la réception du CAQ et des résultats de l'examen médical s'il y a lieu, il faudra vous adresser à Citoyenneté et Immigration Canada pour obtenir le *Permis d'études* et le *Permis de travail*. Tu trouveras tous les détails à l'adresse <http://www.cic.gc.ca/>.

Tu devras avoir en main tous les documents exigés et les remettre au registrariat avant le début des cours sans quoi il te sera impossible d'intégrer les classes.

- Pour procéder à ton choix de cours et ainsi confirmer ton inscription, il convient d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : aidepedagogique@cegepoutaouais.qc.ca pour la prise d'un rendez-vous téléphonique avec ton aide pédagogique individuelle. Prendre note que le rendez-vous sera possible qu'à **partir du mois d'avril seulement**.
- Si tu as en ta possession **un billet médical ou un rapport diagnostique qui confirme la présence d'une situation d'handicap**, nous t'invitons à communiquer dès maintenant avec l'équipe des conseillères en services adaptés pour la mise en place de ton plan d'intervention. Veuille acheminer ton courriel à CSA-GAB@cegepoutaouais.qc.ca et y joindre ta confirmation diagnostique. Pour plus d'informations : <https://servicesas.wixsite.com/college-inclusion>

Nous sommes heureux de t'accueillir au Cégep de l'Outaouais et te souhaitons le meilleur dans tes études.



José Fêmi PADONOU

Technicien en administration – International

| josefemi.padonou@cegepoutaouais.qc.ca

Direction des Études et de la Vie Étudiante (DÉVÉ) | Registrariat